

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE**

4EME REUNION DE 2017

Séance du 18 octobre 2017

**CD20171018_18
id. 3592**

L'an deux mille dix sept, le dix huit octobre , les membres du Conseil Départemental légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental.

Présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, Mme BAREGES, Mme BAULU, M. BEQ, M. BERTELLI, M. BESIERS, Mme BOURDONCLE, Mme CABOS, Mme COLOMBIE, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAUX, Mme FERRERO, M. GONZALEZ, M. HEBRARD, M. HENRYOT, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme NEGRE, Mme RIOLS, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, Mme TURELLA-BAYOL, M. VIGUIE, M. WEILL

Absent(s) représenté(s) :

M. BAYLET (pouvoir à Mme LE CORRE), Mme MORVAN (pouvoir à M. DESCAZEAUX), M. ROGER (pouvoir à Mme NEGRE)

Nombre de membres du Conseil Départemental : 30

Quorum :16

Le quorum légal étant atteint, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

**TRANSFORMATION D'UN EMPLOI D'INGÉNIEUR EN
TECHNICIEN À TARN ET GARONNE CONSEIL AUX
COLLECTIVITÉS**

Après le départ de deux salariés de Tarn et Garonne Conseil aux Collectivités, un technicien est affecté depuis le mois de mai 2017 à ce budget annexe, qui en supporte donc le coût.

Il est nécessaire aujourd'hui de faire correspondre le tableau des emplois.

C'est pourquoi Monsieur le Président propose la transformation d'un emploi d'ingénieur actuellement vacant en un emploi de technicien correspondant au cadre d'emploi de cet agent affecté à Tarn et Garonne Conseil aux Collectivités.

*

* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission affaires générales, personnel,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve la transformation d'un emploi d'ingénieur en un emploi de technicien étant précisé que les crédits nécessaires sont inscrits au budget ;
- Autorise Monsieur le Président à signer les actes afférents à la mise en œuvre de cette décision.

Adopté à l'unanimité.

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC